ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d’intérêt public

Le ministère de la Justice accepte les demandes de financement de projets d’aide aux victimes

Date de début : 9 avril, 2018
Date de fin : 18 mai, 2018
Nunavut **45 s**

Le ministère de la Justice accepte actuellement les demandes de financement au titre du Fonds d’aide aux victimes pour des projets provenant de particuliers, d’organismes et d’établissements.

Vous pourriez être admissible à une subvention si le projet proposé porte sur :

- une formation adaptée aux fournisseurs de services de première ligne sur les besoins et les problèmes des victimes d’actes criminels;
- des services directs aux victimes : intervention en situation d’urgence, suivi, renseignements et aiguillage;
- des campagnes de sensibilisation du public sur les droits et les responsabilités des victimes, les services offerts, le système de justice pénale et ses procédures, ainsi que les enjeux relatifs aux victimes d’actes criminels.

Les propositions concernant d’autres formes d’aide pourraient également être prises en considération.

Pour obtenir le formulaire de demande et les lignes directrices de rédaction d’une proposition, communiquez avec Mike Shaer, coordonnateur des services aux victimes, au 867 975-6308 ou à l’adresse mshaer@gov.nu.ca.

Vous avez jusqu’au 18 mai 2018 à 17 h pour soumettre votre demande.

###

Renseignements aux médias
Stephen Shaddock
Directeur, Politiques et planification
Ministère de la Justice
867 975-6158
sshaddock@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᙳᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖅᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓗᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, *www.gov.nu.ca*
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca*.

Communications